

**SYNDICAT MIXTE  
POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DU POLE  
ECONOMIQUE ET D'HABITAT DU GRAND DAX-SUD**

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le 12/12/2025

ID : 040-200020048-20251209-DAX\_DL3\_91225-DE



N° 3

**Objet : Communication sur les décisions prises dans le cadre des délégations confiées au  
Président du Syndicat Mixte**

Le 9 décembre 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri LAVIELLE, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Pour le Département des Landes :**

- M. Xavier FORTINON
- M. Henri BEDAT
- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Louis GALDOS
- M. Jean-Marc LESPADE
- Mme Sylvie PEDUCASSE

Avait donné procuration :

- M. Paul CARRERE à M. Xavier FORTINON

Etaient excusés :

- M. Julien DUBOIS
- M. Grégory RENDE
- M. Alexis ARRAS

Etaient également présents :

- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du 8 février 2022 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation et l'exécution des marchés passés selon une procédure adaptée,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- de prendre acte de la communication du Président du Syndicat Mixte relative au marché suivant conclu dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées :

- **Marché de travaux avec l'EAD Les Jardins de Nonères située 1276 Avenue de Nonères à MONT-DE-MARSAN (40000), selon les conditions suivantes :**
  - **Objet :** Fauche le long de la clôture des terrains appartenant au Syndicat Mixte sur 5 mètres de large durant l'année 2026
  - **Montant :** 2 658.32 € TTC
  - **Devis signé le 20 novembre 2025**

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON

Xavier FORTINON